

## Le STIF approuve la seconde phase des opérations d'amélioration sur le RER D

Le Conseil du STIF a approuvé l'avant projet et la convention de financement de la seconde phase des opérations d'amélioration du RER D. Le début des travaux est prévu en 2013 pour une mise en service de ces dispositifs entre 2013 et 2014.

Ces travaux s'inscrivent dans le Schéma de Principe du « RER D+ » du 9 juillet 2009, qui a pour double ambition d'améliorer la régularité des trains et de renforcer la desserte de la ligne D du RER.

La deuxième partie des améliorations du RER D prévoit :

- **L'aménagement du terminus de Goussainville (95) et Pierrefitte Stains (93)**

L'aménagement du terminus de Goussainville va permettre d'augmenter, à quai, la capacité d'accueil des trains venant du Sud, permettant ainsi le retournement de quatre trains par heure en 2014. Cela permettra de mieux gérer les retards et d'éviter leurs propagations sur l'ensemble de la partie nord de la ligne.

- **La mise en place d'un système de signalisation plus performant entre Gare du Nord et Pierrefitte Stains**

Entre Gare du Nord et Pierrefitte Stains, section de la ligne au trafic dense, l'évolution du système de signalisation permettra aux conducteurs d'adapter la vitesse des trains en temps réel, et ainsi mieux gérer la circulation en cas de perturbations du trafic.

- **La mise en œuvre de mesures environnementales et l'aménagement de gares**

Pour minimiser l'impact des travaux du terminus Goussainville, des aménagements paysagers amélioreront l'espace de vie autour de celui-ci. Des isolations de façade sur l'ensemble de la ligne du RER D viendront également améliorer le confort des habitants (28 bâtiments sont concernés).

Pour la sécurité des voyageurs, les quais de la gare de Brunoy seront élargis aux extrémités. Des abris seront ajoutés ou remplacés en gare de Villeneuve Triage, de Brunoy, de Lieusaint, d'Orangis Bois de l'Epine de Yerres et en gare de Stade-de-France pour améliorer le confort de voyageurs.

Le coût global des améliorations est de 37,07 millions d'euros. Le financement est assuré par la Région (23,15 M€), l'Etat (9,92 M€) et RFF (4 M€).

Contacts presse :

Sébastien Mabile › 01 47 53 28 42 › [sebastien.mabile@stif.info](mailto:sebastien.mabile@stif.info)

Laurie Lagrange › 01 53 59 21 30 › [presse@stif.info](mailto:presse@stif.info)